



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN - MOHAMED BOUDIAF

FACULTE DE CHIMIE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

CONSULTATION N° 07/F.CH/USTO/2022 portant « Acquisition du mobilier pédagogique »

Faculté de Chimie USTO -MB-

Oran le: 09/08/2022

NIF : 408020000310039

- Conformément aux dispositions de l'article 82 décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, la faculté de chimie de l'université USTO –MB- informe l'ensemble des soumissionnaires des résultats de la consultation N° :07/F.CH/USTO/2022 portant « Acquisition du mobilier pédagogique », qu'à l'issue du jugement des offres , la consultation est attribuée provisoirement au soumissionnaire suivant :

Lot unique (Intitulé)	Dénomination de l'entreprise	NIF	Evaluation technique				Evaluation financière	Critère d'attribution
			délai de livraison (10 pts)	délai de garantie (10pts)	Qualité de produit (10pts)	Note T	Montant TTC (DA)	
Acquisition du mobilier pédagogique	BOUCHIKHI AHMED LAMINE	178310111101154	10Pts (06Jrs)	6.94Pts (25 mois)	10 Pts	26.94 Pts	4 072 180 .00	l'entreprise pré- qualifiée techniquement et ayant présenté l'offre la moins disante

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois(3) jours à compter du premier jour l'affichage de l'attribution provisoire de la convention, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire de la convention, dans le cadre de la consultation, peut introduire un recours, auprès de la commission compétente.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter du premier affichage de l'avis d'attribution provisoire de la convention, dans les établissements. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le doyen de la faculté

جامعة العلوم والتكنولوجيا
كلية الكيمياء
الحميد
أستاذ: محمد بوضياف
عميد كلية الكيمياء